

Le 17 novembre 2008

DIRECTION DE L'ANIMATION
Projet Éducatif Local

Nos réf : CM / CG PEL 103-2008

Compte-rendu de la conférence sur les droits de participation des enfants,
dans le cadre de la Quinzaine des Droits de l'Enfant
à Nantes, le 13 novembre 2008

Les intervenants :

- Fabrice MOREAU, délégué départemental des Francas de Loire Atlantique
- Pierre DE ROSA, membre du Conseil Scientifique des Francas
- Myriam NAEL, conseillère municipale déléguée à la Réussite Educative, Nantes

Intervention de Myriam NAEL :

Aujourd'hui, en 2008, l'intérêt des enfants est au coeur des réflexions.

Par exemple, en matière d'accès aux loisirs, la ville de Nantes prend en charge une partie du coût de journée en centre de loisirs (le prix de revient d'une journée organisée par l'ACCORD pour un enfant est de 56 €, la participation des familles varie de 2 à 15 €, la ville prend en charge la différence).

Aussi, la ville de Nantes a signé la charte « Ville Amie des Enfants » et a instauré des temps forts comme la Quinzaine des Droits de l'Enfant, avec la volonté de coproduire des choses.

Intervention de Pierre DE ROSA :

- Qu'est-ce que la participation ?

Il y a 3 volets dans la convention internationale des droits de l'enfant : la protection, les prestations (de l'état pour les enfants afin de conforter cette protection) et la participation (ce que les enfants peuvent exercer comme droits : droit de se réunir, de s'exprimer, de se faire aider). Il est précisé « en fonction de leurs capacités/possibilités ». Ce sont les adultes qui définissent les capacités. Les capacités sont différentes à l'âge de 1 an et à l'âge de 16 ans.

Considère-t-on les enfants comme des êtres humains ou comme des promesses d'êtres humains ?

La convention internationale des droits de l'enfant est une révolution : on considère l'enfant

comme un être humain qui a des capacités à faire valoir et des capacités à développer, capacités qu'ils n'auront plus à l'âge adulte (exemple de l'imagination d'un enfant). L'enfant peut participer progressivement.

L'enfant va participer en prenant part à son développement, à sa formation, à la vie en général.

Participer suppose qu'il y ait de la place pour tous. Participer suppose que chacun participe à faire la place de chacun.

Chacun a les mêmes droits, respecter les droits des autres est la condition de respect de ses propres droits.

La convention n'est pas une somme de droits.

Les enfants ne pourront se protéger que par eux-mêmes (les adultes ne pourront les protéger indéfiniment car ils disparaîtront avant les enfants), d'où l'intérêt de les faire participer, leur apprendre à se protéger, leur faire prendre conscience de la mesure des risques qu'ils peuvent courir ou ne pas courir.

En « protégeant » nos enfants, qui protège-t-on ?

Les enfants n'appartiennent qu'à eux-mêmes, il faut les émanciper. La participation des enfants ne va pas à l'encontre de la participation des adultes. Faire participer l'enfant ne va pas à l'encontre de l'autorité des parents, ce n'est pas une perte de pouvoir de l'adulte. LA PARTICIPATION EST LE PROLONGEMENT DE LA PROTECTION.

- Comment fait-on participer les enfants ?

La participation varie selon le caractère, l'individu, le moment.

L'IUFM est une école particulière où l'on forme des individus (des futurs enseignants) sans matériau de base (les enfants). Peut-on devenir ébéniste sans travailler le matériau de base qui est le bois ?

On parle beaucoup de « démocratie participative » mais une démocratie peut-elle être non participative ?

LA PARTICIPATION PASSE PAR L'EDUCATION. Celui qui n'a pas l'habitude de participer ne participe pas. Le confort endort. Si on a l'habitude que l'adulte fasse à notre place, on ne va pas se donner les moyens de faire et on ne saura pas faire quand l'adulte ne sera plus là.

La participation est un moyen de faire comprendre aux enfants eux-mêmes qu'ils sont dépendants des autres. C'est une idiotie de penser que l'on n'a pas besoin des autres. Nous avons besoin des autres pour vivre. Il faut prendre conscience de l'interdépendance des uns et des autres : c'est la solidarité.

Il n'y a pas de citoyenneté sans participation. Il n'y a pas de démocratie sans participation. Ces concepts sont liés les uns aux autres, et se mettent en vie à condition de les pratiquer.

La participation est un concept dont les enfants ont besoin pour grandir. LA PARTICIPATION FABRIQUE DES RESPONSABLES. Il faut de la prise de conscience (cela va à l'encontre de l'apprentissage des leçons par cœur).

La participation des adultes est une condition de la participation des enfants.

Intervention de Fabrice MOREAU :

Faire participer les enfants oui, mais à quoi ? Choisir une activité parmi 2 activités proposées est-il une forme de participation ?

Intervention de Pierre DE ROSA :

La participation ne doit pas s'arrêter là (exemple du choix de nombreux produits dans un supermarché, on n'a cependant pas le choix des prix). Faire le choix de ce qui est le mieux pour tous.

- Les facteurs de la participation

Des facteurs individuels pèsent sur la participation : ses intérêts, ses goûts, sa motivation, sa volonté, son niveau d'information, son âge, son expérience (l'âge et l'expérience sont bien distincts), ses capacités, ses compétences.

Des facteurs collectifs également : la qualité de l'information, les règles de fonctionnement (exemple : tenir compte des horaires de travail de chacun).

Question : comment peut-on motiver les enfants ?

La motivation relève de convictions personnelles. C'est différent de la motivation/mobilisation collective (exemple du chant ou cri de guerre avant l'entrée sur un terrain de sport d'une équipe).

Une difficulté : nous avons perdu la pédagogie de la patience, il faut savoir attendre que les fruits mûrissent (ne pas oublier de semer cependant). Il faut du temps.

Échange : difficulté des adultes, animateurs, enseignants, à pratiquer la participation car ils ne savent pas faire, ils ne sont pas formés. Les représentants de la ville de La Chapelle sur Erdre, notamment l'adjointe au développement éducatif local, expriment le souhait de travailler sur la participation des enfants et demandent l'aide des Francas dans cette démarche. Les Francas entendent cet appel et y répondent très positivement : ils souhaitent également y travailler pour l'enrichissement des acteurs, pour expérimenter des choses. La Chapelle sur Erdre pourrait être alors un territoire d'expériences des Francas.

Remarque : le blog est un outil d'expression de l'individualité. Nous sommes tous différents, nous savons cela. Mais il nous faut vivre ensemble . La question est de savoir comment : comment vivre avec nos différences ? Comment faire en sorte d'utiliser la matière du blog, de travailler ensemble à partir de ces expressions individuelles ?